DÉPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT
DE DUNKERQUE

COMMUNE
DE MERVILLE

DATE DE CONVOCATION 16 février 2024

Nombre de Conseillers

En exercice 29

Présents 22

Votants 28

2023D020

OBJET:
19. CRÉATION DE
CHASSES AUX
TRÉSORS
GÉOLOCALISÉES SUR
LE TERRITOIRE.
CONVENTION DE
PARTENARIAT AVEC
LA CCFL.

EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil-vingt- quatre, le vingt-deux FÉVRIER

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Joël DUYCK, Maire

Etaient présents: M. DUYCK Joël, Maire-Président – Mme BOULENGUER-PLÉ Sandra – Mme BEURAERT Martine – M. MORVAN Hervé – Mme BOULENGER Delphine – M. SERE Soarey Idriss – Mme BILLIAU Marie-Françoise – Mme QUIQUE Corinne – M. VERMEESCH Olivier – Mme BLANQUART Marine – M. DECREUS Christophe – Mme MARMINION-OBERT Nadine – M. DELFLY Jean-Louis – Mme CAPPELLE Christiane – M. ROBBE Jean-Pierre – Mme LORPHELIN Martine – Mme PETITPRET Sabine – M. TIMLELT Frédéric – M. BEZILLE Marc – Mme PENIN-CŒUR Thérèse – M. DELVOYE Philippe – Madame BOULENGUER Peggy Conseillers Municipaux.

Formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS EXCUSÉS:

M. MOUILLE Julien, procuration à M. DELFLY Jean-Louis
M. LORIDAN Bernard, procuration à Mme PETITPRET Sabine
M. CITERNE Joël, procuration à M. ROBBE Jean-Pierre
Mme FLAMENT Laëtitia, procuration à Mme LORPHELIN Martine
Mme CLINKEMAILLIE Colette, procuration à Mme BOULENGER Delphine
Monsieur TREDEZ Alain, procuration à M. TIMLELT Frédéric

ABSENT: M. LAPIERRE Julien

DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Mme BOULENGUER - PLÉ Sandra a été élue Secrétaire de séance.

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que la Communauté de Communes Flandre Lys a approuvé par délibération du 15 décembre 2022, la création de chasses aux trésors géolocalisées sur le territoire intercommunal. L'objectif est de créer de nouvelles activités touristiques sur les communes de la CCFL, accessibles en toutes saisons.

Au regard du bilan positif des trois chasses aux trésors géolocalisées créées en 2023 sur les communes de Lestrem, Sailly sur la Lys et La Gorgue, notamment dans l'attraction de visiteurs belges et la valorisation du patrimoine pour le tourisme et la découverte de l'histoire locale par les habitants, les membres de la commission tourisme ont décidé la prise en charge financière de la création des parcours et de leur maintenance par la CCFL.

Le conseil municipal invité à l'unanimité autorise la signature de la convention reprenant les engagements de chacun, et les suivantes, et ce, jusqu'à la fin du mandat, ainsi que tout document relatif à ce dossier. La convention est annexée à la présente délibération.

Fait et délibéré en séance à MERVILLE, les jours, mois et an susdits. Ont signé les membres présents. POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire

Joël DUYCK

La Secrétaire de Séance Sandra BOULENGUER – PLÉ

Le Maire :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
 informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
 - Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.